Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 742

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 742 13 septembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

742

Domaine public

Ni Calvin, ni Capoue

Comment, à la veille d'une double votation fédérale importante, s'offrir encore le luxe de nuances? Les urnes sont ouvertes, rien ne va plus. Nous voilà au stade du oui ou du non. Finis les ouais, les non mais et autres fines bouches à la mode vaudoise-normande.
Il paraît même qu'au point où nous en sommes, l'efficacité dans la communication ne passe plus par la simplification éclairante, mais va carrément jusqu'à exiger une réduction à l'alternative manichéiste, au schéma noir/blanc. Oui ou non, ami ou ennemi. A chacun de reconnaître le sien.

Plus vite dit que fait. Car la démagogie préélectorale, poussée au degré de ces dernières semaines, finit par donner des envies de déviance, c'est-à-dire de centrisme. Entendons-nous bien: l'équipe de DP in corpore (fait rare et donc à signaler) soutient les deux «initiatives énergétiques», avec une discrète préférence pour la seconde, celle qui ne parle pas de démantèlement, mais de construction et d'avenir.

Ce faisant, nous nous plaçons dans la perspective d'un futur vivable, aussi éloigné du rationnement autoritaire que de l'encouragement au gaspillage. Car nous refusons de croire que c'est ou bien, ou bien. Bricoleuse comme elle est, la Suisse serait dans le cas de s'arranger pour éviter le retour à la bougie comme le passage à l'absolument tout électrique, même sans article constitutionnel fondant une politique énergétique digne de ce nom. Mais il paraît plus raisonnable de ne pas tenter l'improvisation.
Loin du rationnement autoritaire, disions-nous. Mais à force d'entendre parler de pénurie, prétendument organisée par les uns et brandie par les autres, on trouve la dose d'optimisme chichement calculée. Comme si la foi en l'homme avait été pesée, et trouvée bien légère.
Plus fort qu'eux: les fournisseurs d'énergie se révèlent incapables d'imaginer que les usagers puissent se modérer et sachent économiser. Tous des clients voraces qui ne songeraient qu'à se gaver; incorrigibles, sauf par des mesures d'une implacable austérité.

Les électriciens et autres vendeurs d'énergie, qui se posent par ailleurs volontiers comme les grands défenseurs des libertés et responsabilités individuelles, oublient une chose. De même qu'il n'a rien à faire au supermarché pour faire la morale aux consommateurs, Calvin n'a pas à surveiller le «comportement énergétique» des citoyens. Les choix de l'acheteur ou de l'usager sont affaires de (prise de) conscience individuelle — et tant pis pour le grand frère qui voudrait s'en mêler.
Mais refuser Calvin n'implique pas de se vautrer à Capoue. Même si la voie du gaspillage est plus facile, et même si les transports privés s'avèrent souvent très commodes. Or les exemples abondent, d'entreprises et de personnes prêtes à remonter le courant; elles ont déjà revu leur budget-énergie, dans la mesure où elles peuvent maîtriser leurs besoins (en réglant le chauffage par exemple, tout bêtement). Toutes ces initiatives individuelles démontrent bien que les incitations au gaspillage des vendeurs d'énergie ne sont que plate flatterie à une clientèle de plus en plus hésitante.

Ni Calvin, ni Capoue. C'est justement pour éviter le premier et son austérité sans tomber dans les «délices» de la grande dilapidation qu'il nous faut une politique de l'énergie. Seule solution, en définitive médiane, permettant d'échapper aux dictateurs de la pénurie comme aux faux prophètes de la surconsommation.

Y. J.